



CONSULTATION FOURNISSEUR DE TERRAINS 3X3

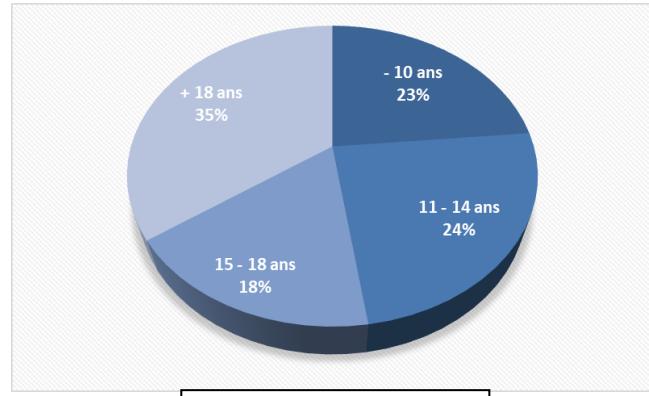
Le Basket en France

Le basket fédère en France une communauté de près de **14 millions de fans** dont **2,5 millions de joueurs**. Il est pratiqué régulièrement par plus de **747 000 licenciés FFBB** à travers nos **3 800 clubs**.

Le Basketball est le **2^{ème} sport collectif en France** avec une présence homogène sur le territoire.

La **répartition des licenciés est équilibrée** tant en termes de tranches d'âges qu'au niveau de la proportion hommes/femmes.

Avec plus de 36,5% de licenciées, le Basket est le **1^{er} sport collectif féminin**.



La Fédération Française de BasketBall (FFBB) est la fédération de Basket **la plus importante d'Europe**. C'est une association régie par la loi du **1^{er} juillet 1901**, délégataire d'une mission de service public, reconnue d'utilité publique qui existe depuis 1932.

La FFBB a notamment pour objet :

- d'organiser, de diriger et de développer le Basketball, sous toutes ses formes notamment, 5X5, 3X3 et Vivre Ensemble, en France métropolitaine, dans les départements (DOM), les régions d'Outre-Mer (ROM), les collectivités d'Outre-Mer (COM), ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie et autres populations d'Outre-Mer ;
- de représenter le Basketball français auprès des pouvoirs publics ainsi qu'auprès des organismes sportifs nationaux et internationaux et, à ce titre, la France dans les compétitions internationales de Basketball.

Elle regroupe :

- 20 Ligues Régionales dont 7 ultramarines
- 87 Comité Départementaux / Territoriaux
- 3 800 associations et des dizaines de milliers de bénévoles

La Fédération gère 2 disciplines olympiques :

Basket 5x5

- les Équipes de France féminines et masculines : 12 à 14 équipes chaque saison
- le Pôle France à l'INSEP et 32 Pôles Espoirs en région
- les championnats nationaux féminins et masculins (hors Betclic Elite et Elite 2)
- la Coupe de France et ses Finales à Paris

Basket 3x3

- les Équipes de France féminines et masculines : 8 à 10 équipes chaque saison
- la Juniorleague et la Superleague Open 3x3 : plus de 1 500 tournois labellisés chaque année
- les Opens de France 3x3 : une fois par an en juillet sur un site unique, les meilleures équipes de la Juniorleague et de la Superleague s'affrontent

Le programme 3X3 de la FFBB comporte deux volets principaux : celui lié aux équipes nationales et celui lié au grand public, pratiquants et licenciés.

Pour eux, la FFBB a créé la Superleague 3x3 qui comprend plus de 1 200 tournois labellisés.

En application de son Règlement, la Fédération met en œuvre une consultation pour sélectionner son prochain fournisseur de terrains de 3x3 qui sera Fournisseur 3X3 FFBB et Partenaire Technique FFBB.

OBJET DE LA MISE EN CONCURRENCE

La FFBB est l'organisme chargé par délégation ministérielle d'organiser, de contrôler, de promouvoir et de défendre la pratique du basketball en France métropolitaine et dans les DOM-TOM. Cela comprend notamment la discipline 3x3 qui est un axe de développement important pour la FFBB. La Superleague 3x3 FFBB est la dénomination de l'organisation pyramidale de tournois 3x3 gérée par la FFBB.

La FFBB, dans le cadre de sa politique de développement du basketball au plan national, souhaite bénéficier de l'appui technique et commercial d'un certain nombre de sociétés industrielles ou commerciales, dont l'activité et les produits présentent un lien avec la pratique sportive du basketball, privilégient qualité et sécurité des utilisateurs, peuvent utilement contribuer à la promotion, au développement de la pratique sportive du basketball et correspondre aux évolutions de la discipline.

Par cette consultation, la FFBB recherche un partenaire, fournisseur de terrains mobiles 3x3, pour ses compétitions sur le territoire. La société choisie devra :

- Fournir quatre (4) terrains mobiles 3x3 à la FFBB pour les 16 tournois Open Plus et l'Open de France de la Superleague du 1^{er} mai au 31 août de chaque année.
- Gérer la logistique de ces terrains ainsi que des buts de basketball (fournis par la FFBB) qui les accompagnent (livraison, installation, désinstallation et reprise).

BESOINS PRÉCIS

- Le partenaire s'engage, à compter de l'entrée en vigueur du Contrat et pendant toute sa durée, à mettre annuellement à disposition de la FFBB les surfaces de jeu extérieures pour l'organisation de la Superleague 3x3 FFBB :
 - Quatre (4) terrains de basketball 3x3 logotés au nom de la compétition « Superleague 3x3 FFBB » validés par la FFBB (dimensions et couleurs des dalles, tracés officiels, marquages des logos). L'espace de jeu sur chaque terrain est de 15x11 mètres pour une superficie totale par terrain de 19x15 mètres avec les dégagements.
- Le partenaire s'engage à ce que les terrains répondent :
 - Aux réglementations de la FFBB (Annexe 1) ;
 - Aux différentes utilisations prévues par la FFBB (montage et démontage pour pouvoir être installé et pratiqué sur plusieurs sites).
- Les terrains 3x3 seront stockés à la charge du partenaire lorsqu'ils ne seront pas utilisés pour les compétitions FFBB.
- Dans le cadre de l'organisation des "Opens Plus" (16 maximum par an) et de l'Open de France 3x3 de la Superleague 3x3 FFBB, le partenaire prendra en charge les coûts liés au transport aller / retour des terrains 3x3 et des buts de basketball de la FFBB en France métropolitaine à raison d'un terrain de 3x3 et d'un but de basketball par tournoi (semi-remorque avec chariot élévateur embarqué), ainsi que les frais liés à la présence d'un technicien sélectionné par le partenaire pour le montage et le démontage (hors période de maintenance pendant l'exploitation). Une équipe de six bénévoles sera systématiquement mise à disposition par la FFBB pour assister le technicien sur chaque montage et démontage des surfaces.

DROITS CONCÉDÉS

- Titre de « Fournisseur 3X3 FFBB » et « Partenaire Technique FFBB » ainsi que la mention « Recommandé par la FFBB ».
- Exclusivité sectorielle terrains mobiles 3X3 avec la Fédération Française de BasketBall.
- Possibilité d'utiliser le logo 3X3 FFBB et le logo de la FFBB.

- La FFBB autorisera la marque à diffuser un spot publicitaire sur l'écran géant installé lors des Opens Plus et des Opens de France de la Superleague 3X3 FFBB.
- Le partenaire pourra marquer deux fois son logo (40x120 cm) sur les 4 terrains 3X3 qu'il fournira pour les Opens Plus et l'Open de France 3X3.
- Le partenaire disposera d'une visibilité bord de terrain avec 1 panneau présent sur le terrain principal de chaque Open Plus durant la saison (200x100cm).
- Dans le cadre de la communication liée au 3x3, la FFBB associera le logo du partenaire aux supports suivants :
 - la plateforme digitale 3x3 FFBB (3x3ffbb.com)
 - les vidéos virales 3x3 produites par la FFBB
 - le visuel des Open Plus et de l'Open de France 3x3 la Superleague 3x3 FFBB
 - le mur protocolaire utilisé pour l'Open de France 3x3 (conférence de presse, remise de récompenses, etc.)
- En tant que Fournisseur 3X3 FFBB et Partenaire Technique, le partenaire aura son logo et un lien de redirection vers son site sur la page Partenaires du site Internet de la FFBB www.ffbb.com et sur le site 3X3FFBB www.3x3ffbb.com.
- La FFBB pourra adresser, sur demande du partenaire, des certificats de recommandation pour les produits et équipements concernés.
- La FFBB mettra un interlocuteur technique permanent à la disposition du partenaire pour répondre à ses questions techniques et sollicitations.
- Le partenaire bénéficiera d'une page de publicité de format A4 dans le magazine mensuel de la FFBB, *BasketBall Magazine*, une fois par an, sous forme d'interview, de publireportage ou d'insertion publicitaire (11 500 ex./mois).
- Le partenaire pourra transmettre de l'information aux clubs, comités et ligues via les newsletters de la FFBB deux fois par an.
- La FFBB mettra à la disposition du partenaire, 2 invitations VIP pour les matchs des Equipes de France se déroulant en France et dont la FFBB est l'organisateur institutionnel et matériel ainsi que pour la Finale de la Coupe de France et l'Open de France de la Superleague 3x3 FFBB.
- La FFBB fera ses meilleurs efforts pour associer le partenaire à ses opérations avec les collectivités (salons, réunions, congrès, etc.).
- Le partenaire disposera d'une opération spéciale lors de l'Open de France pour une activation destinée au public (concours de tirs, animations, etc.).

PÉRIODE CONTRACTUELLE

Le contrat conclu au terme de la consultation sera d'une durée de quatre (4) ans et prendra effet le 1^{er} janvier 2026.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

- Capacité de mise à disposition de quatre (4) terrains pour la compétition Superleague 3x3 FFBB.
- Capacité à respecter les réglementations de la FFBB (Annexe 1).
- Capacité à la prise en charge du stockage des terrains lorsqu'ils ne seront pas utilisés pour les compétitions FFBB.
- Capacité à la prise en charge des coûts liés au transport aller / retour des terrains 3x3 et des buts de basketball de la FFBB en France métropolitaine (semi-remorque avec chariot élévateur embarqué), ainsi que des frais liés à la présence d'un technicien sélectionné par le partenaire pour le montage et le démontage (hors période de maintenance pendant l'exploitation).
- Capacité d'innovation et qualité des produits.
- L'éventuel pourcentage de royalties liés à la commercialisation des produits concernés.
- L'éventuel apport financier proposé.

MODALITÉS DE LA CONSULTATION

La présente consultation est adressée aux distributeurs et fabricants intéressés pour être Fournisseur 3x3 FFBB et Partenaire Technique.

La consultation est publiée sur le site internet de la FFBB :

<https://www.ffbb.com/consultations-mise-en-concurrence>

Un courriel de consultation sera envoyé simultanément aux candidats potentiels.

Chaque candidat devra transmettre les éléments précisant pour chaque saison contractuelle :

- les modalités de réalisation de la prestation demandée,
- la valorisation financière allouée à la FFBB afin de couvrir l'ensemble de ses besoins en équipements ainsi que son évolution sur la période contractuelle,
- un pourcentage de royalties liés à la commercialisation des produits concernés.

La remise des éléments doit être effectuée au plus tard le mardi 25 novembre 2025 à 18h00.

Les éléments devront être adressés selon les formats suivants :

- en format dématérialisé, par voie électronique, à l'adresse suivante :

consultation-partenaire3x3@ffbb.com

Et/ou

- en format papier, par pli recommandé avec demande d'avis de réception, à l'attention de :

Fédération Française de BasketBall
Service Marketing - Consultation Partenaire 3x3
117 rue du Château des Rentiers
CS 91528
75647 Paris Cedex 13

Pour toute demande d'information complémentaire, le candidat peut adresser sa demande à :

consultation-partenaire3x3@ffbb.com

Les réponses indiquées aux questions posées seront mises en ligne sur la page dédiée susmentionnée du site internet de la FFBB.

En cas de candidature incomplète, la FFBB se réserve le droit de solliciter éventuellement le candidat pour fournir les compléments dans le délai qui lui sera fixé.

Les candidats pourront être auditionnés afin d'exposer et présenter leur proposition.

Le choix de la proposition retenue sera notifié par courrier électronique au candidat concerné.

Chaque candidat dont la proposition a été refusée sera informé par courrier électronique dans les meilleurs délais.

Le candidat s'engage à tenir comme strictement confidentiel et, par conséquent, à ne pas divulguer à des tiers, directement ou indirectement, sous quelque forme que ce soit, toute information et documents portés à sa connaissance dans le cadre de la présente consultation.

Par ailleurs, la FFBB s'engage à tenir comme strictement confidentiel les candidatures transmises.

ANNEXE 1

CAHIER DES CHARGES FFBB

SOLS SPORTIFS EXTERIEURS

CARACTERISTIQUES TERRAINS EXTERIEURS DE 3X3

SOLS SPORTIFS EXTERIEURS : PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Généralités et sol support :

Le revêtement doit être résistant, drainant et facile à entretenir.

Le sol support doit avoir un seuil de tolérance de 3mm sous la règle de 3 m.
Il doit comporter des pentes superficielles de 5 à 6 mm au maximum par mètre.

Nature du sol sportif :

Dalles thermoplastiques
Sol résine perméable (type *tartan*)

Normes recommandées du sol sportif :

Norme [NF EN 14877](#) : Revêtements synthétiques pour terrains de sport en plein air.

Glissance	EN 13036-4
Absorption de Chocs	EN 14808
Rebond vertical	EN 12235
Perméabilité	EN 12616
Changement de couleur	EN ISO 20105-A02

Couleur du sol sportif : Le revêtement doit pouvoir comporter deux couleurs distinguant les différentes aires de jeu et les zones de dégagement.

Recommandations dalles thermoplastiques :

Norme [NF EN 14877](#) : Revêtements synthétiques pour terrains de sport en plein air.

Norme [NF en iso 11925-2](#) : Essai de réaction au feu.

L'exigence normative pour la glissance humide ne sera pas retenue mais ce revêtement ne pourra pas être joué par temps humide sauf si le terrain est couvert.

Les caractéristiques de traction ne seront pas retenues.

Le matériau utilisé doit être totalement résistant aux U.V.

Bruit et nuisances : le ballon normalement gonflé, ne devra pas, en rebondissant sur le sol dans l'action normale du dribble, excéder 85 DB (A) - sur fast, détecteur impulse.

Stockage et transport des dalles thermoplastiques : conditionnement dans des boîtes en bois ou matériaux métalliques facilement transportables.

PLAN D'UN TERRAIN DE 3X3

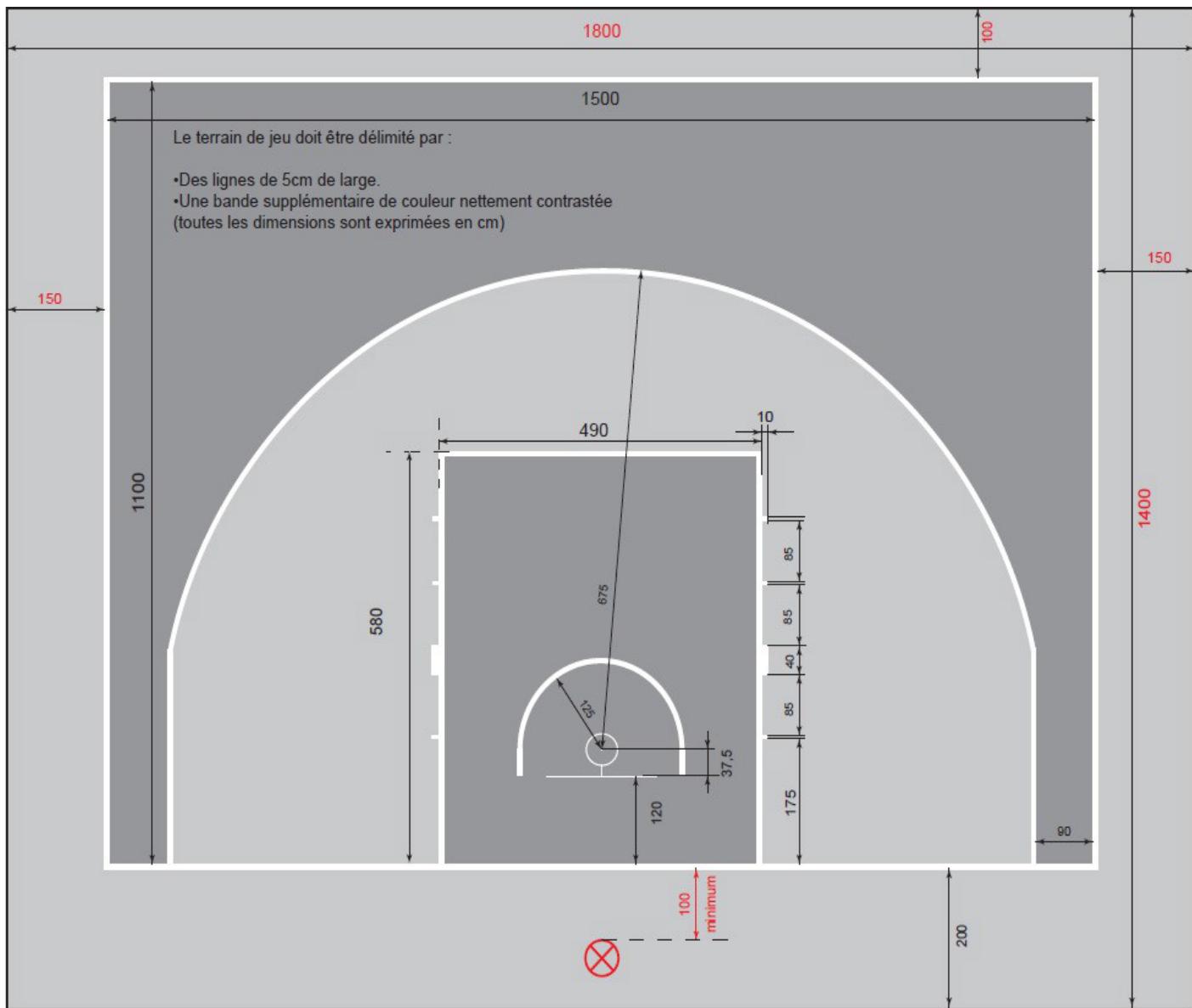
Concernant les terrains de plein air amenés à être classés pour les compétitions extérieures (classement T3), la FFBB préconise le traçage d'un terrain de **15x11m** avec une aire d'évolution de **14x18m**.

Au sein de l'aire de jeu, la zone à 2 points et

la raquette pourront avoir la même couleur.

La zone intermédiaire et la zone de dégagement devront être d'une couleur différente.

Si toiture, la hauteur libre de tout obstacle devra être de **7m minimum**.



PLAN D'UN DOUBLE TERRAIN DE 3X3

La FFBB préconise le traçage d'un terrain de **28m x 15m** avec une aire d'évolution de **32x18m**. Si toiture, la hauteur libre de tout obstacle devra être de **7m minimum**.

Si l'espace manque, un terrain de 26m x 14m peut être toléré.

